



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES**

# AVIS DE CONCOURS

## **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Organisé par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux Sèvres pour son compte et celui des Centres de gestion de la Fonction publique territoriale de la région Nouvelle-Aquitaine.

### **NOMBRE DE POSTES**

Le concours est ouvert pour **35** postes.

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Le concours est ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes ou titres mentionnés aux articles L. 4392-1 et L. 4392-2 du code de la santé publique.

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture

Ce concours est également ouvert aux personnes ayant satisfait, après 1971, à l'examen de passage de première et deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier ou, après 1979, au diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.

### **DATE DES EPREUVES : A COMPTER DU 2 MARS 2020**

### **PERIODE D'INSCRIPTION**

#### **Période de retrait des dossiers : du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 6 novembre 2019**

→ soit par courrier adressé par voie postale et accompagné d'une enveloppe grand format affranchie pour un envoi à 100g, libellée au nom et adresse du candidat.

→ soit sur place aux horaires habituels d'ouverture du Centre de gestion des Deux Sèvres.

→ soit par préinscription depuis le site du Centre ([www.cdg79.fr](http://www.cdg79.fr)). La préinscription permet aux candidats de compléter en ligne le dossier, de l'imprimer, de le signer et de le transmettre accompagné des pièces justificatives demandées.

*Cette préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le Centre de gestion des Deux-Sèvres, du dossier papier (imprimé lors de la préinscription) pendant la période d'inscription. Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.*

De même, les photocopies de dossier seront refusées.

Les demandes de dossier par téléphone, par courriel ou par télécopie seront refusées ainsi que les dossiers insuffisamment affranchis.

**Date limite de dépôt des candidatures fixée au 14 novembre 2019** jusqu'à 16 heures pour un dépôt sur place et jusqu'à minuit (cachet de la poste faisant foi) pour un envoi postal.

**Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres**  
**Service Concours**  
**9, rue Chaigneau**  
**CS 800 30**  
**79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE**  
**Tél : 05 49 06 08 53**